

Rémunération globale et équité salariale

Le service

Mallette vous accompagne lors de l'élaboration d'une structure salariale pour votre entreprise ou de celle déjà en vigueur. Dans un contexte où la qualité de vie et le mieux-être au travail deviennent prioritaires, l'employeur doit se montrer proactif et revoir les différentes composantes de la rémunération. Mallette peut vous aider à :

- Évaluer votre structure actuelle et suggérer diverses alternatives d'amélioration
- Planifier la mise en œuvre et le suivi des différentes options choisies
- S'assurer que vos conditions de travail répondent aux législations existantes
- Élaborer une politique de rémunération variable ou incitative
- Rédiger un guide énonçant les conditions de travail de l'entreprise

Mallette peut aussi vous accompagner dans l'application de la Loi 35 sur l'équité salariale, en vous offrant les services suivants :

- Analyse de la situation en regard de vos obligations légales
- Support technique dans l'implantation d'un programme d'équité (élaboration d'un plan de communication, animation du comité d'équité salariale, s'il y a lieu, description et évaluation des postes, calcul des écarts salariaux, recommandations stratégiques)
- Optimisation des pratiques de gestion en ressources humaines

La clientèle cible

Ce produit s'adresse aux dirigeants d'entreprise et aux gestionnaires conscients de l'importance d'une structure de rémunération sur la performance au travail, et soucieux d'offrir à leur personnel des conditions de travail adéquates. L'équité salariale ne s'applique qu'aux organisations qui comptent dix salariés ou plus durant une période de référence donnée.

Les avantages pour le client

Une politique de rémunération novatrice combinée à une gamme attrayante d'avantages sociaux contribuent largement à :

- Mobiliser l'équipe en place tout en motivant chacun
- Attirer des candidats compétents
- Accroître le sentiment d'appartenance au sein de l'organisation
- Favoriser la rétention de personnel

L'équipe de Mallette possède toute l'expertise en matière de rémunération globale et d'application de la Loi 35 sur l'équité salariale. Nos méthodes de travail sont éprouvées et efficaces. Notre intervention vous permettra de mettre en place une structure de rémunération correspondant aux attentes de votre personnel et à vos aspirations. Nos experts sont l'assurance d'un engagement juste et avisé.